

Communiqué de presse – 11.04.2024

Départ des gens du voyage d'Y-PARC

La communauté des gens du voyage qui s'était installée début mars à Y-PARC a pour l'essentiel quitté les lieux. Suite au non respect des conditions initialement posées, la Ville avait lancé une procédure judiciaire pour leur expulsion en collaboration avec les propriétaires du site.

Au vu de la procédure judiciaire d'expulsion engagée par la Ville, les représentant-es des familles des gens du voyage qui s'étaient installés depuis le 8 mars dernier sur un terrain à la rue de l'Innovation, en bordure du parc scientifique et technologique d'Y-PARC, ont pris la décision de quitter les lieux. Ce jeudi 11 avril, la majeure partie des résident-es sont ainsi parti-es en petits groupes dans différentes directions, sans que leur destination soit connue. Lors d'une série de négociations tendues, la Ville avait communiqué ses strictes conditions aux gens du voyage.

Pour rappel des faits, dès l'annonce, il y a de cela plusieurs mois, de l'arrivée de cette communauté à Yverdon-les-Bains, plusieurs mesures avaient été mises en place afin de s'assurer que celle-ci se passe au mieux. Des discussions avec ses représentant-es avaient abouti sur une proposition de convention, qui n'avait pas été honorée par les gens du voyage, le nombre de caravanes présentes excédant largement celui fixé dans l'autorisation d'installation. Suite à cela, un ultime délai de départ avait été fixé par la Ville au vendredi 5 avril, qui n'avait pas été respecté par les occupant-es, obligeant la Ville, en collaboration avec les propriétaires, à saisir la justice. En parallèle, des incivilités et des débordements ont été relevés et dénoncés sur le site et ses abords.

Dans le cadre de leur départ, la Commune a exigé des occupant-es que le terrain soit rendu dans son état initial aux propriétaires. D'après les constats qui ont pu être effectués sur le terrain, cette requête semble avoir été respectée par les gens du voyage.

Suite à cette expérience et à des difficultés similaires rencontrées ces dernières années, la Ville a pris des dispositions afin de sécuriser l'accès au site à la rue de l'Innovation à l'aide de blocs de béton, placés sur les chemins d'accès au terrain. Par cette démarche, elle souhaite éviter que de nouveaux campements s'y installent.

La Municipalité se réjouit de ce dénouement et tient à exprimer ses remerciements à Police Nord Vaudois (PNV), à la Police cantonale et au Délégué cantonal aux gens du voyage, avec qui elle est restée en communication permanente sur l'issue des négociations et en lien avec les départs successifs du jour.